



Politiques Science et Société à l'université

Une diversité de contextes pour une mission commune

Introduction

Ce document présente les résultats saillants de l'enquête conduite en 2026 par l'association des vice-présidentes et vice-présidents Science et Société et France Universités, intitulée « Politiques Science et Société des universités françaises (2021-2026) ».

Cette enquête porte sur la structuration institutionnelle, les moyens humains et financiers mobilisés pour les politiques Science et Société dans les universités ainsi que les limites, freins et besoins supplémentaires nécessaires à la poursuite de ces politiques.

Définition

*1 **SAPS** : « Science Avec et Pour la Société ». Créé en 2021 à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, le label SAPS est assorti de moyens aux sites universitaires pour financer des actions Science et Société.

*2 **IDEX** : « Initiatives d'excellence ». Action qui vise, en faisant de la recherche de niveau international un levier et un moteur, à faire émerger des pôles pluridisciplinaires de rang mondial sur le territoire français.

*3 **I-SITE** : « Initiatives Science – Innovation – Territoires – Economie ». Les I-SITE valorisent les atouts scientifiques thématiques, reconnus et distinctifs des établissements, et en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement.

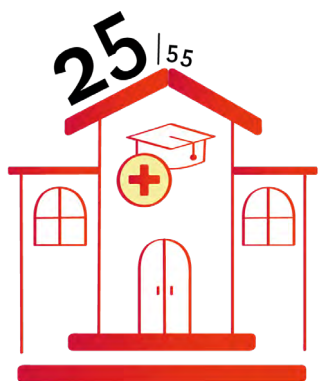
Au total, **55** réponses ont été exploitées, issues de 55 établissements distincts.
Parmi ces établissements :



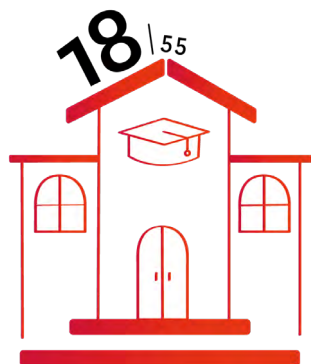
58 %

ont un label **SAPS***1 (dont 16 % sont lauréats d'un programme IDEX*2 et 17 % d'un programme I-SITE*3)





universités pluridisciplinaires
avec santé.

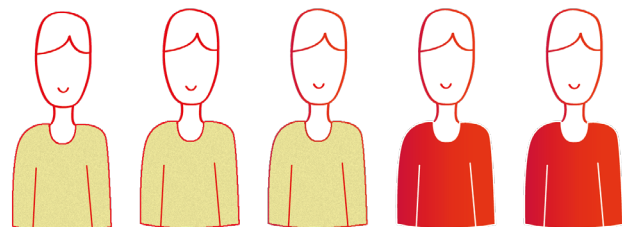
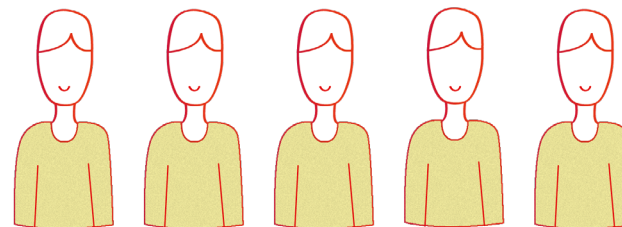


universités pluridisciplinaires
hors santé



universités d'arts, lettres,
langues et SHS

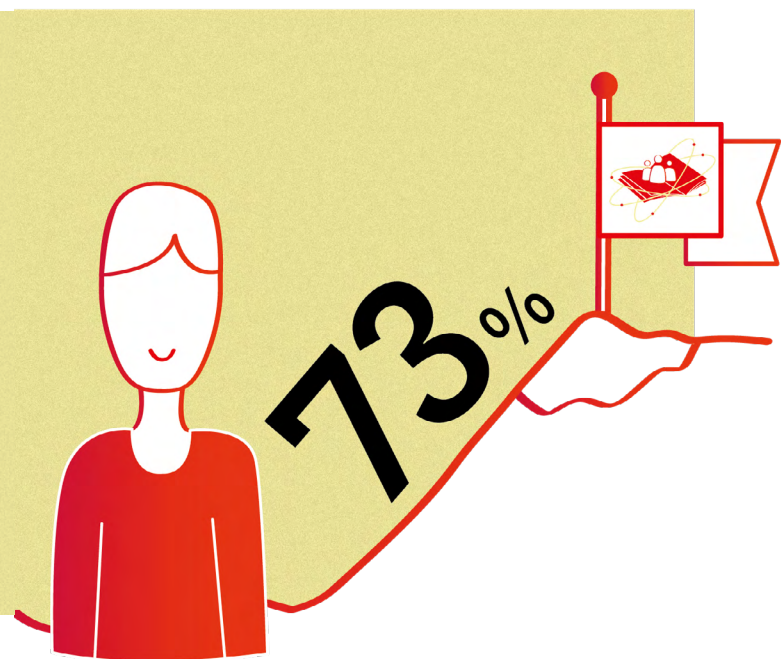
Parmi les répondants au questionnaire, on note une **parité des profils** (en majorité des vice-présidentes et vice-présidents science et société).



53 %
de femmes

47 %
d'hommes

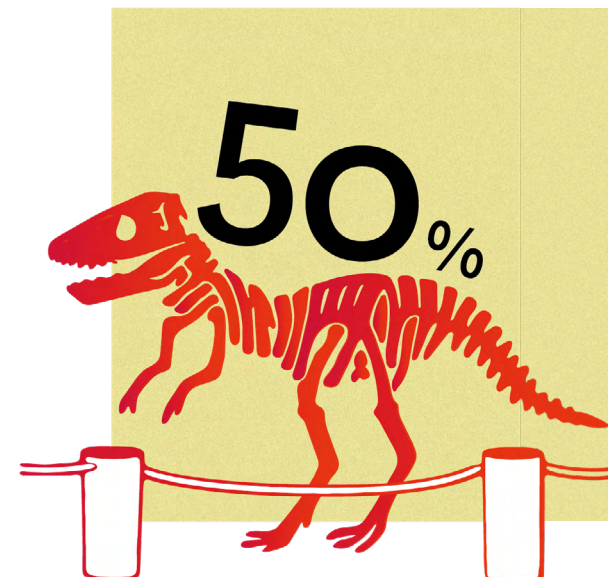
1. Ce que dit l'enquête



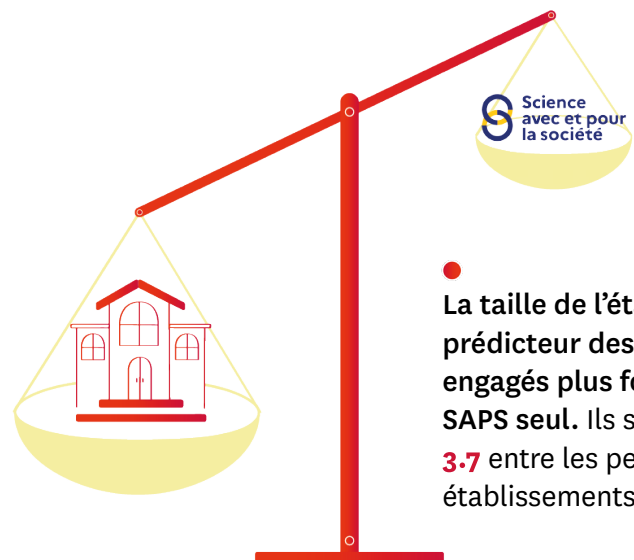
Des établissements ont une vice-présidence dédiée à la mission Science et Société.



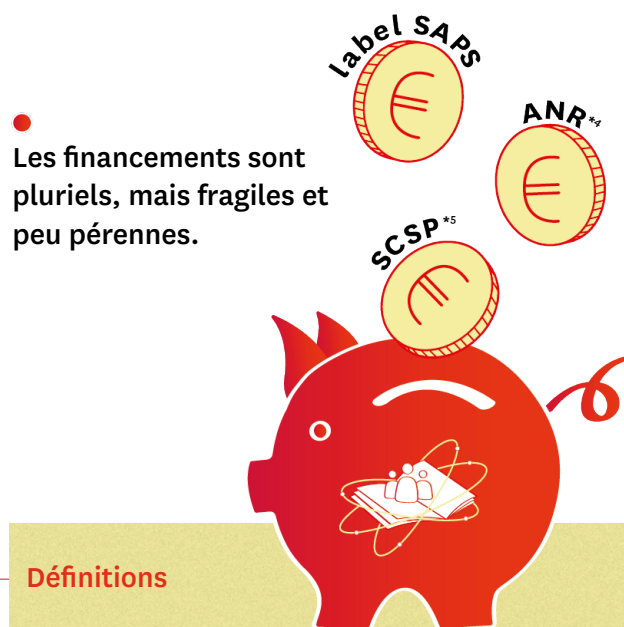
Ont inscrit la mission Science et Société dans leurs documents stratégiques (projet d'établissement, feuille de route...).



Des établissements labellisés SAPS ont un musée ou des collections universitaires, marqueurs de maturité institutionnelle. Ces établissements comptent trois fois plus d'équivalent temps plein permanents et **2.5** fois plus de chercheuses et chercheurs impliqués.



- La taille de l'établissement est un prédicteur des moyens humains engagés plus fort que le label SAPS seul. Ils sont multipliés par **3.7** entre les petits*³ et les grands établissements.



- Les financements sont pluriels, mais fragiles et peu pérennes.

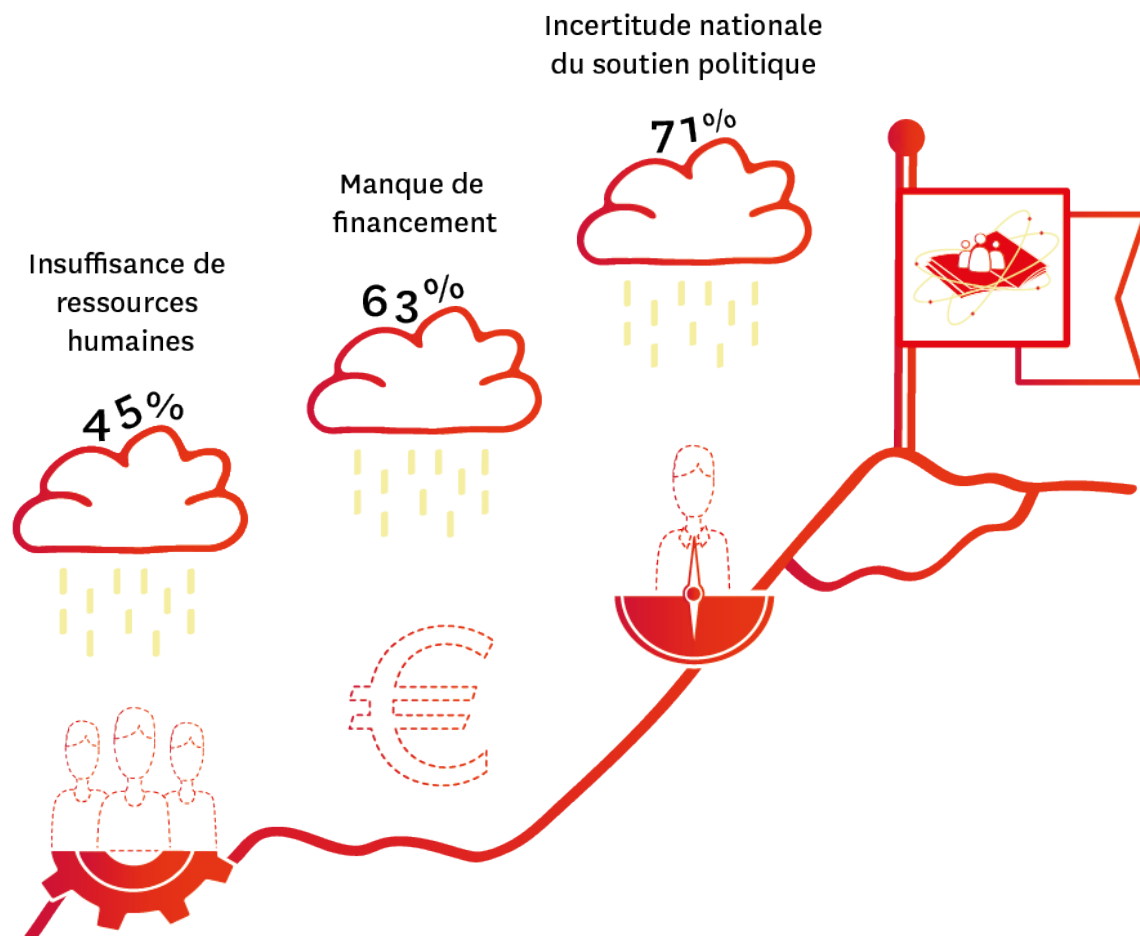
Définitions

*³ Établissement dont l'effectif étudiant est inférieur à 25 000 étudiantes et étudiants

*⁴ ANR : Agence nationale de la recherche

*⁵ SCSP : Subvention pour charges de service public

- 3** principaux freins au bon déploiement de la mission Science et Société ont été identifiés.

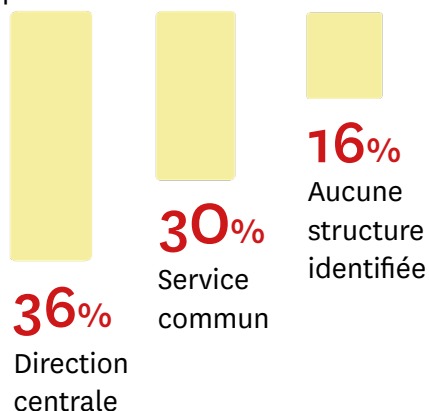


2. Analyse des résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête montrent que les universités françaises se sont saisies de la mission Science et Société, mais que leur **capacité d'action reste fortement conditionnée par leur taille et par les dispositifs d'excellence** dont elles bénéficient. Ces dispositifs s'accompagnent notamment de moyens humains et financiers nettement supérieurs dans le cadre d'une labellisation SAPS, d'un IDEX ou I-SITE.

Les établissements les plus petits (< 25 000 étudiantes et étudiants) rattachent la mission Science et Société à la recherche, tandis que les plus grands la rattachent à la présidence, signe d'une transversalité plus importante.

En découle une organisation administrative différente selon le profil des établissements :



Le **financement** des postes repose principalement sur la subvention pour charges de service public (SCSP) et, pour un tiers des établissements, sur des financements SAPS. Les actions sont financées ou co-financées de manière plus diversifiée : collectivités territoriales, appels à projets (ANR), recettes propres et contributions étudiantes (CVEC). Avec l'arrêt des moyens incitatifs du programme Science avec et pour la société, la mission Science et Société des universités est souvent financée sur la SCSP via les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP).

L'ensemble des actions menées dans le cadre des politiques Science et Société a été évalué par les établissements. La définition d'indicateurs et l'évaluation font partie intégrante de la mise en œuvre de ces actions, dans la continuité de l'évaluation de la recherche. Dans ce contexte, **96 %** des établissements jugent la qualité de leurs actions satisfaisante.



Le **manque de ressources humaines et financières** constitue le principal obstacle identifié par les répondants, de même que **l'incertitude liée aux financements** et le **manque de temps**.

3. Pour une politique en faveur du partage des sciences avec la société

Les relations entre Science et Société sont un enjeu majeur pour la démocratie.

Le partage des sciences est reconnu comme une des missions de l'activité scientifique des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans un contexte très mouvant, qu'il s'agisse de l'évolution des pratiques et des publics ou de la remise en cause de la science, les universités se sont emparées du sujet en se structurant et en renforçant leur ancrage territorial et national pour consolider et favoriser les liens entre chercheuses et chercheurs, citoyennes et citoyens et acteurs sociaux-économiques.

Évolution de la culture à la médiation scientifique

Les politiques Science et Société, portées par les universités, ont permis de faire évoluer et d'enrichir substantiellement la manière d'appréhender ces questions. Plusieurs conceptions

des interactions entre le monde scientifique et la société coexistent, de chacune dépend une représentation différente des savoirs et des rapports entre savant et grand public.

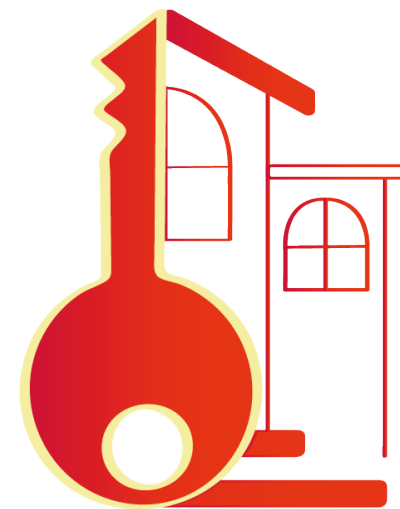
Transmettre un répertoire de savoirs forme le socle d'une culture scientifique indispensable à tout un chacun mais ne peut suffire à rétablir une confiance envers la science. Rendre possible le débat sur la recherche en train de se faire est aussi nécessaire à la bonne santé de la démocratie. Inclure les citoyennes et citoyens en les associant aux questionnements et aux démarches de recherche permet de faire société en faisant science ensemble.

Ainsi, au quotidien, à travers des actions de médiation comme à travers des façons nouvelles de faire de la recherche, la politique de la Culture scientifique, technique et industrielle, se reformule au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche comme une politique de Science et Société, pour de « meilleures sciences ».

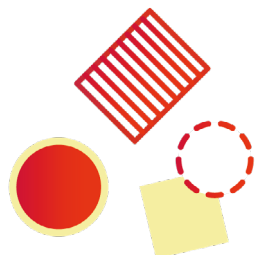
Les deux n'étant pas en

concurrence mais en complémentarité, articulant démarches institutionnelles et initiatives de terrain.

Les universités sont des actrices clés amenées à coopérer avec de nombreux acteurs locaux, régionaux et nationaux (associations, collectivités, structures culturelles, entreprises, médias, citoyennes et citoyens) : en cela, elles contribuent activement à la transformation de l'écosystème du partage des sciences.

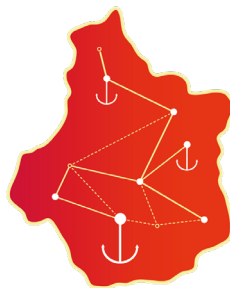


Les forces des universités :



Diversité

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche déploient un large éventail d'actions : expositions, conférences, ateliers participatifs, sciences participatives, formation continue, interventions en milieu scolaire, etc. Cette diversité témoigne du potentiel considérable des universités.



Ancrage

Les universités jouent un rôle central dans la coopération territoriale, en fédérant autour d'elles les réseaux locaux d'acteurs et en adaptant les actions aux spécificités et aux besoins des territoires. Cette approche permet une reconfiguration des publics, allant au-delà des publics traditionnels, pour atteindre des citoyennes et des citoyens éloignés des institutions scientifiques, notamment dans le monde rural et dans les quartiers populaires.



Complémentarité

Les centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) et les universités présentent peu de superpositions dans leurs actions. Là où les CCSTI portent une offre structurée et à destination du grand public, les universités apportent inventivité, expertise scientifique, et ancrage dans la recherche. Elles assurent aussi la formation des professionnels de la CCSTI. La complémentarité entre ces deux mondes est un atout à valoriser et à renforcer.



Transversalité

La force des universités réside dans leur capacité à articuler formation, recherche et médiation. Le partage des sciences se fait à tous les niveaux de formation et auprès de tous les publics de l'université : intégration dans les cursus de formation, formation continue, valorisation des travaux de recherche et implication des étudiants, étudiantes, doctorants, doctorantes, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses.

Des obstacles à une politique Science et Société ambitieuse

Malgré leur potentiel, les universités se heurtent à des freins qui limitent la pérennité des stratégies Science et Société :

- **Manque de ressources humaines et financières** : peu de postes dédiés, budgets incertains, dépendance aux financements ponctuels.

- **Insécurité des financements** : les dispositifs existants (régionaux, nationaux ou européens) sont souvent fragmentés, temporaires ou soumis à des appels à projets.

- **Manque de temps et de reconnaissance** : l'engagement dans les actions Science et Société reste majoritairement bénévole et peu valorisé dans les carrières académiques.

Ces obstacles conduisent à une fragilisation des démarches et à une difficulté à inscrire les actions dans une vision globale et à long terme.

Vers une politique publique forte et structurante

Les enseignements tirés des expériences menées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche mettent en évidence un potentiel considérable, mais aussi la nécessité d'une politique publique forte.

Afin d'assurer la cohérence, la visibilité et la pérennité des actions Science et Société, il est indispensable de disposer :

- **D'une structuration nationale** forte sur le sujet Science et Société, pilotée par le Ministère et intégrant ces enjeux cruciaux dans une politique ambitieuse de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- **De financements pérennes, d'indicateurs de suivi et d'une reconnaissance institutionnelle** de l'engagement des personnels.

- **D'un accompagnement des établissements**, via des dispositifs d'évaluation et de prospective.

Conclusion

La politique Science et Société doit être pérennisée comme une mission structurante des universités, au service de la démocratie, de l'innovation sociale et de la confiance entre la science et les citoyennes et citoyens.

[Aller plus loin](#)

[Rapport complet](#) – Politiques Science et Société des universités françaises (2021-2026)

[Critères et définitions du label «Science avec et pour la société» \(SAPS\)](#)

